

CHARTRE DE L'ODD 15 VIE TERRESTRE



1. Descriptif & Contexte

La nature subit continuellement une pression croissante, contraignant la faune et la flore à se replier dans des espaces de plus en plus restreints. Dans ce contexte, le Maroc déploie de nombreux efforts en relation avec les problématiques des écosystèmes terrestres et de leur biodiversité. A cet égard, l'Université Abdelmalek Essaâdi (UAE), s'engage à assumer son rôle, en tant qu'université citoyenne, dans l'accompagnement de ces efforts pour atteindre les cibles tracées pour l'ODD15. Notons que L'UAE couvre la région de Tanger-Tétouan-Al Hoceima (TTA), laquelle dispose d'un remarquable

domaine forestier et montagneux couvrant respectivement 28,3% et 21% de sa superficie totale. Par ailleurs, la région compte 21 sites d'intérêt biologique et écologique qui se distinguent par une biodiversité exceptionnelle. Toutefois, malgré ces appréciables richesses naturelles, ces écosystèmes sont exposés à plusieurs pressions d'origine anthropique. Cette charte, adoptée par l'UAE vise donc à atteindre les cibles de l'ODD15. Elle constitue un cadre de travail de l'UAE contribuant, avec ses différentes parties prenantes, au renforcement d'une gestion durable des écosystèmes terrestres.

2. Domaines d'Action

DA 15.1 La recherche scientifique et l'innovation.

DA 15.2 L'éducation et la sensibilisation des composantes de l'écosystème universitaire.

DA 15.3 La gestion intégrée des pratiques au sein des locaux des campus de l'université.

DA 15.4 Le partenariat avec les acteurs socio-économique et la société civile.

3. Engagements de l'UAE par rapport à l'ODD 15 :

En cohérence avec sa démarche de développement durable, L'UAE s'engage à :

- Inscrire la préservation des écosystèmes terrestres dans les thématiques prioritaires de recherche et d'innovation de l'UAE.
- Renforcer les activités d'enseignement et de sensibilisation visant la préservation des écosystèmes terrestres.
- Soutenir et organiser des événements et des actions à même de promouvoir la conservation et l'utilisation durable des écosystèmes terrestres.
- Intégrer des pratiques respectueuses de l'environnement au sein des campus de l'Université en vue d'assurer une interaction harmonieuse entre l'UAE et son environnement.
- S'ouvrir activement sur son environnement socio-économique pour promouvoir la préservation et la gestion durable des écosystèmes terrestres.

Signature:



Le Président de l'Université

Bouchta EL MOUMNI